

Être enceinte, une grande aventure

La grossesse est un moment particulier
de votre vie de femme.
Devenir parent est un événement important.

N'hésitez pas :

les sages-femmes de la Protection maternelle
et infantile (PMI) du Département de la Loire
sont là pour vous aider à vivre votre grossesse
dans les meilleures conditions.



ALLO PMI répond à toutes vos questions :

- Soins quotidiens
- Sommeil
- Alimentation
- Suivi médical
- Rythme de vie
- Éveil
- Développement
- Mode de garde
- Aides à domicile...

CRÉATION / DIRECTION DE LA COMMUNICATION - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - IMPRESSION : IMPRIMERIE DÉPARTEMENTALE - Dépôt légal 08/17 Crédit photo : © Fotolia

Être enceinte, une grande aventure

Des sages-femmes à votre service



DEVENIR PARENTS

Les sages-femmes de la PMI du Département de la Loire veillent avec la plus grande attention au bien-être physique et émotionnel des futures mères et proposent un accompagnement des familles.

Environ 9 000 bébés naissent chaque année dans la Loire. Les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département de la Loire, et plus particulièrement les sages-femmes, vous aident à vivre votre grossesse en toute sérénité.



PENSER

à son bien-être

Les sages-femmes de la PMI du Département de la Loire sont des professionnelles médicales.

Leurs compétences et leur expérience leur permettent d'assurer, en complément de votre référent médical, le suivi de votre grossesse.

Elles peuvent vous proposer une rencontre à votre domicile.

RENCONTRER

une sage-femme de la PMI

Ces professionnelles évaluent les difficultés et les obstacles au déroulement harmonieux de la grossesse.

Elles permettent de créer des liens sécurisants autour de la famille, en préparant parents, frères et sœurs à l'arrivée d'un bébé.

Au cours de ce temps d'échange, vous pouvez poser toutes les questions abordant les sujets de la grossesse, de l'accouchement et du retour à domicile.

SE FAIRE

aider et conseiller

Les sages-femmes de la PMI du Département de la Loire peuvent répondre à vos questions sur :

- le déroulement de la grossesse et de l'accouchement,
- votre rôle de parent,
- le retour à la maison avec votre bébé,
- l'allaitement,
- la contraception,
- les modes de garde...

Après la naissance, elles peuvent effectuer, à domicile, votre 1^{re} visite de surveillance médicale et celle de votre enfant, proposée par l'assurance maladie à la sortie de maternité, dans le cadre du Programme d'accompagnement du retour à domicile (PRADO).

Pour obtenir les coordonnées de la sage-femme de PMI la plus proche de chez vous, contactez la permanence ALLO PMI au 04 77 49 76 76.

La sage-femme de la PMI travaille toujours en équipe :

- avec le médecin et les infirmières-puéricultrices de la PMI,
- avec les équipes de maternité,
- avec les autres professionnels amenés à intervenir pendant votre grossesse.